

Certificat de spécialisation Accompagnement à la professionnalisation en Psychologie du travail

CS13200A - 4 crédits

Niveau(x) d'entrée : Aucun niveau requis

Niveau(x) de sortie : Aucun niveau spécifique

Lieu(x) : Non proposé en présentiel au Cnam HdF, nous contacter pour possibilité de formation à distance et hybride



PRÉSENTATION

Public / conditions d'accès

Cette certification concerne les post-diplômés du diplôme/titre de Psychologue du travail en recherche d'un poste et ceux ayant trouvé un premier poste de psychologue du travail (de 1 à 4 années après le diplôme).

Objectifs

- Cette certification d'"Accompagnement à la professionnalisation en Psychologie du travail" permettrait de répondre aux attentes des élèves, de consolider notre dossier au regard des critères établis par France Compétences et d'anticiper les évolutions à venir concernant la formation des psychologues.
- Elle s'adresserait aux post-diplômés et aurait pour visée de soutenir leur intégration en tant que psychologue du travail dans le monde du travail. Nos diplômés sont essentiellement des professionnels en reconversion qui expriment le besoin d'être soutenu pour franchir le cap d'un changement de poste.

COMPÉTENCES ET DÉBOUCHÉS

Compétences

Cette certification proposerait aux participants un cadre de réflexion, animé par deux enseignants chercheurs ou par un binôme enseignant chercheur - professionnel extérieur, pour amener ces jeunes post-diplômés d'une part à mieux se saisir des offres d'emploi ou appels à projet et d'autre part à étayer leur posture de psychologue du travail.

Il s'agirait par la même occasion de consolider leur expérience et identité professionnelle

Contenu de la formation

Tronc commun

Accompagnement à la professionnalisation en Psychologie du travail

PST220

4 ects

**Méthodes
pédagogiques:**

Pédagogie qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Equipe pédagogique constituée pour partie de professionnels.

Modalités d'évaluation:

Chaque unité (UE, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Etablissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.



Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap. Contactez : hdf_handicap@lecnam.net

Document non contractuel.

Le programme et le volume horaire de cette formation sont susceptibles d'être modifiés en fonction des évolutions du référentiel pédagogique national.

Le Cnam Hauts-de-France vous informe, vous accompagne et vous conseille.

Contactez nos conseillers formation au  0800 719 720 ou hdf_contact@lecnam.net

Tous nos programmes sur www.cnam-hauts-de-france.fr